

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MISSION PERMANENTE
AUPRÈS DE L'OFFICE DES NATIONS UNIES
ET DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES
EN SUISSE



البعثة الدائمة
لدى مكتب الأمم المتحدة
والمنظمات الدولية بسويسرا

24^{ème} session du Groupe de travail sur l'EPU

Rapport de la République du Niger

Déclaration de la délégation algérienne le 18 janvier 2016

Monsieur le Président ;

L'Algérie accueille chaleureusement la délégation du Niger et saisit cette occasion pour exprimer ses sincères félicitations pour la présentation du rapport national qui vient d'être soumis à l'occasion du deuxième examen périodique universel de ce pays frère.

Nous félicitons vivement le Niger pour les progrès remarquables accomplis dans la mise en œuvre des recommandations formulées lors de son examen au premier cycle de l'EPU. A cet effet, il est à souligner que le Niger a accepté 110 recommandations parmi les 112 qui lui ont été adressées, ce qui témoigne de l'engagement de ce pays, en faveur de la promotion et de la protection des droits de l'homme.

Malgré la conjoncture régionale particulièrement difficile, ce pays frère a enregistré des avancées significatives dans le domaine de la ratification des instruments relatifs aux Droits de l'Homme et, a renforcé son cadre normatif national.

Nous saluons le Niger d'être le premier pays à avoir signé, en juin 2015, le Protocole relatif à la Convention de l'Organisation internationale du Travail (OIT) sur le travail forcé, qui vise à lutter contre l'esclavage moderne.

Nous encourageons le Niger à poursuivre ses efforts pour lutter contre les mariages précoces.

Ma délégation souhaiterait faire les recommandations suivantes :

- L'adoption d'un code de la famille ;
- Poursuivre les efforts pour accroître le taux de scolarisation et d'alphabétisation au sein des populations nomades ;

C'est le lieu de réitérer également notre appel à la communauté internationale en vue de fournir l'assistance technique nécessaire et le renforcement de capacités, qui permettraient à ce pays de relever les défis liés à la protection et la promotion des droits de l'homme.

Enfin, nous souhaitons plein succès au Niger dans la mise en œuvre des recommandations acceptées.

Je vous remercie